

**Décision du 8 juillet 2020 portant
nomination d'un agent comptable secondaire intérimaire**

NOR : [EAEE2017713S](#)

Par décision du directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, en date du 8 juillet 2020,

M Joachim CORMIER, attaché principal d'administration de l'Etat, est nommé agent comptable secondaire du lycée français Charles Lepierre de Lisbonne, établissement en gestion directe de l'A.E.F.E, à compter du 1er septembre 2020.

Le montant de son cautionnement est fixé à la somme de 240.000 €.

Il lui appartient lors de son installation de justifier d'une prestation de serment antérieure. A défaut, il sera tenu de prêter serment devant l'autorité compétente avant l'installation dans son poste.